



A l'attention de tous les membres AJO

Tavannes/Develier, le 14.08.2017

Concerne : Premier cas de laryngotrachéite infectieuse (LTI) sur des volailles à l'AJO.

Chers membres,

Par cette lettre, le comité vous transmet l'information suivante.

Malheureusement notre éleveur de volailles, Marc Bandelier a été touché par la maladie de la laryngotrachéite infectieuse, la semaine dernière. Marc a dû euthanasier toutes ses volailles ainsi qu'effectuer une désinfection complète de ses poulaillers. Néanmoins ses canards, pigeons et cailles n'ont pas été touchés.

Suite à son annonce faite rapidement au comité AJO, nous vous demandons de faire attention lors d'achat de volailles qui peuvent être porteuse de la maladie, car en Suisse, il est interdit de vacciner les volailles là-contre.

Par contre, les autres pays européens les vaccinent et elles sont donc potentiellement porteuses saines.

Si vous êtes touché par cette maladie, veuillez avertir le plus vite possible les autorités compétentes ainsi que les organes de notre association.

Pour conclure, le comité AJO se tient volontiers à votre disposition pour toutes remarques ou questions.

Veillez recevoir, chers membres, nos meilleures salutations.

Au nom du comité AJO :

Le président :

Sylvain Renaud

Le secrétaire :

Esteban Pinto Ferreira